

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [9]

Artikel: Solidarité : c'est possible...

Autor: Weid, Bernadette von der / P.B.-S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Et pourtant, avec tout ce que nous faisons, l'idée existe encore que les femmes n'accomplissent aucun travail, parce qu'elles ne rapportent rien économiquement au pays, et que seul le mari travaille, parce que lui, il reçoit un salaire.

Nous nous sommes beaucoup heurtées à cette difficulté.

Un jour, j'ai eu l'idée de faire un tableau. Nous avons pris comme exemple le prix que coûte le lavage d'une douzaine de vêtements et nous avons calculé combien de douzaines nous en lavions par mois. Ensuite, nous avons pris le salaire d'une cuisinière, d'une nourrice, d'une servante. Et tout ce que font mensuellement les femmes de travailleurs, nous l'avons calculé. Au total, le salaire nécessaire pour payer tout ce que nous faisons au foyer, sur la base des salaires de cuisinière, de nourrice, de servante, était beaucoup plus élevé que ce que gagnait le mari à la mine en un mois. Alors nous avons pu faire comprendre à nos compagnons que nous aussi, nous travaillons, et même, dans un certain sens, plus qu'eux. Et qu'en plus nous rapportons davantage au foyer avec tout ce que nous économisons. Ce qui fait que même si l'Etat ne reconnaît pas le travail que nous faisons au foyer, le pays en bénéficie, les gouvernements en tirent bénéfice puisque nous ne recevons aucun salaire pour ce travail.»²

Que signifie, dès lors, intégrer les femmes au développement ? Leur fournir un emploi rémunéré et socialement reconnu ? Elles ont, pour la plupart, déjà bien assez de travail comme ça. Le premier pas ne devrait-il pas être de reconnaître leur contribution au développement national ? Ou, plutôt, de leur donner les moyens de se faire reconnaître comme éléments productifs de la société, au même titre que les hommes ? Tant que les femmes continueront d'être exclues *de facto* du développement et de se considérer comme telles, aucune stratégie du développement ne pourra réussir. Comme partout, ce dont elles ont besoin, c'est de justice.

Martine GRANDJEAN

¹ Marie-Angélique Savané, *in Education et Développement*, n° 7, 1980.

² Domitila, *Si on me donne la parole...* Maspero, 1978.

Solidarité : c'est possible...

Les Eclaireuses suisses et l'aide au Zimbabwe

Après cinq longues années de guerre civile, le Zimbabwe (qui n'est plus la Rhodésie) fait des plans pour l'avenir. Il faut reconstruire l'infrastructure dans les campagnes, les routes ont disparu, les villages brûlés, les réfugiés innombrables.

Les éclaireuses du Zimbabwe participent de toutes leurs forces à la reconstruction et ont obtenu le financement d'une animatrice zimbabwéenne itinérante qui organise des cours d'économie familiale pour des filles et jeunes filles. En effet, il est difficile de poursuivre des études ou d'acquérir une formation professionnelle quelconque.

L'Association suisse des Eclaireuses a fait un gros effort pour assumer les frais d'un cours, car l'animatrice (financée pendant deux ans seulement par l'aide gouvernementale canadienne) aurait dû cesser d'enseigner récemment faute de moyens.

Cours d'économie familiale

Ils sont remarquablement conçus : enseignement sur l'agriculture, élaboration d'un budget, notions d'hygiène et de soins de santé, ainsi que couture et artisanat pour permettre aux jeunes filles de gagner un peu d'argent.

Deux cours ont déjà eu lieu, l'un de six semaines, l'autre de quatre. Le dernier, organisé dans un baraquement mis à disposition par le Haut Commissariat aux Réfugiés dans les montagnes d'Inyanga a eu un immense succès.

Voici une des activités constructives de l'Association des Eclaireuses suisses vis-à-vis de leurs sœurs du tiers monde.

BvdW



Une opinim...

Aide au développement :
un exemple de projet raté

Dans le cadre de l'aide au développement, réaliser un projet n'est pas toujours chose facile, même si on sait pouvoir obtenir l'argent, même si on sait avoir les contacts nécessaires.

Un exemple : *éllevage artisanal de poules par des femmes du Mali*.

Après notre voyage au Mali (déc. 76-janvier 77) où devait se sceller le jumelage de l'Union des femmes du Mali et de l'Alliance de sociétés féminines suisses, nous, les 10 femmes suisses du voyage, avions formulé un projet : organiser avec l'aide des paysannes suisses, de la FAO et de Ciba-Geigy (tous d'accord) un séminaire destiné aux femmes rurales de la région de Mopti dont nous connaissions le gouverneur, sur l'élevage artisanal des poules. Elevées par des femmes, quelques poules qui picrorent dans la cour d'une famille, procurent non seulement des œufs, des poulets, c'est-à-dire un apport alimentaire appréciable, mais encore une possibilité pour la femme de gagner quelques sous. Tout a échoué. Le gouverneur préférait l'élevage dans des parcs avicoles d'au moins 5 000 poules... le tout géré par des hommes salariés.

Nous avons peut-être manqué de ténacité. Dommage, car sans la participation de la femme aucun développement ne sera valable, aussi en aviculture.

Jacqueline Berndsen-Watz

Participation des femmes au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe

Les femmes représentent le 15 % des gens à disposition, mais aujourd'hui presque le 25 % des membres effectivement engagés.

Leur nombre est en constante augmentation : elles étaient 9 en 1978, 21 en 1979, 51 l'année passée.

Les exigences et les conditions d'engagement sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes : avoir au moins 25 ans, des qualifications et une expérience professionnelles, des connaissances en langues étrangères, et, bien sûr, une bonne santé, des facultés d'adaptation, le sens des responsabilités. Si possible connaître déjà un peu le Tiers Monde.

Les femmes participent principalement aux programmes de santé et d'alimentation et reçoivent si nécessaire une formation complémentaire, par exemple sur l'utilisation des laits en poudre, la diététique recommandée pour les enfants et les femmes enceintes sous-alimentés, etc. Sont inscrites surtout des infirmières, des médecins, mais aussi des jardiniers d'enfants, des assistantes sociales, des « ménagères » ayant une bonne formation professionnelle. Des femmes venant des carrières commerciales peuvent être appelées à participer aux équipes de coordination et de direction.

Le principal motif qui incite des femmes à se mettre à disposition du Corps, c'est, comme pour les hommes, le désir de faire « quelque chose » dans le domaine humanitaire ou d'aide au développement. L'aide humanitaire ne consiste pas seulement à soigner ou à nourrir, mais débouche très vite sur une véritable aide au développement, car elle tend toujours à montrer aux gens comment s'aider eux-mêmes, à instruire les mères tout en soignant les enfants, ou à trouver et former des aides sanitaires parmi les réfugiés d'un camp.

Les besoins augmentant de plus en plus, le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe souhaite augmenter l'effectif de ses membres, notamment en femmes pouvant aider dans les services sanitaires.

P. B.-S.